

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE MINIERE DE CÔTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Bvd de France, Immeuble Arago, Bloc A, Appt 29, lot 29, Lot 29, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 21/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE MINIERE DE CÔTE D'IVOIRE »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Exploitation minière

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Bvd de France, Immeuble Arago, Bloc A, Appt 29, lot 29, Lot 29, Ilot 1

Dirigeant(s) M OUATTARA NASSIGUE BRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00493 du 03/02/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06920/GTCA/RC/2025 du 03/02/2025

